



Briefing de Bruxelles n° 54

Agriculture durable : où en est la mise en œuvre des ODD ?

Organisé par le CTA, le Secrétariat ACP, la Commission européenne (DG DEVCO) et Concord

Mercredi 27 février 2019, 9h00-13h00

Commission européenne, bâtiment Charlemagne, salle Lord Jenkins,
rue de la Loi 170, 1040 Bruxelles

<https://bruxellesbriefings.net/>

1. Contexte : un engagement mondial en faveur du développement durable

La déclaration du Millénaire et ses Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont permis de façonner un programme de services sociaux d'une importance capitale pour les pays en développement. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, récemment adopté, et ses Objectifs de développement durable (ODD) instituent en revanche un programme beaucoup plus complet – et de nature transformatrice – de développement durable, puisqu'il est axé non seulement sur les services sociaux, mais aussi sur les aspects en rapport avec la production, la consommation et la gouvernance. Le suivi des avancées réalisées dans le cadre de ce nouveau programme nécessite un cadre de suivi solide et rigoureux, mais surtout bien plus global et complet que toutes les procédures précédentes de suivi mises en place à l'échelon international ou national.¹

En septembre 2015, les Nations unies (ONU) ont adopté le **Programme de développement durable à l'horizon 2030**², un programme ambitieux qui vise à éradiquer la pauvreté, protéger notre planète et garantir la paix et la prospérité pour tous d'ici 2030. Le Programme 2030 fixe 17 Objectifs de développement durable (ODD) et 169 cibles mesurables. Il vise à « mettre fin à la pauvreté et à la faim partout dans le monde, à combattre les inégalités à l'intérieur des pays et d'un pays à l'autre, à promouvoir l'avènement de sociétés pacifistes, justes et inclusives, à protéger les droits humains et à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, et à assurer une protection durable de la planète et de ses ressources naturelles » (ONU, 2015b). Le Programme 2030 stipule surtout que personne ne doit être laissé pour compte et que tout le monde doit partager les avantages du développement durable. Même si des ODD distincts ont été énoncés, il est parfaitement entendu que ces objectifs sont interdépendants et qu'ils ne peuvent être atteints que par le biais de partenariats et d'échanges des connaissances.

*Le Rapport sur les Objectifs de développement durable 2018*³ souligne les progrès réalisés dans de nombreux domaines du Programme 2030. Depuis le tournant du siècle, le taux de mortalité maternelle en Afrique subsaharienne a diminué de 35 % et le taux de mortalité des moins de 5 ans a chuté de 50 %. En Asie du Sud, le risque pour une fille d'être mariée durant l'enfance a baissé de plus de 40 %. Dans les pays les moins avancés, la proportion de personnes ayant accès à l'électricité a plus que doublé. Au niveau mondial, la productivité du travail a augmenté et le taux de chômage a diminué. Plus de 100 pays ont par ailleurs mis en place des politiques et des initiatives en faveur d'une consommation et d'une production durables.

Cependant, le rapport montre aussi que, dans certains domaines, les progrès sont insuffisants pour atteindre les objectifs et les cibles du programme d'ici 2030. Cela est particulièrement vrai pour les groupes les plus défavorisés et marginalisés. Les jeunes sont trois fois plus susceptibles d'être sans emploi que les adultes. Moins de la moitié de tous les enfants et adolescents ont le niveau minimal de compétences en lecture et en mathématiques. En 2015,

¹ Parlement européen. Direction générale des politiques extérieures. Suivi de la mise en œuvre des Objectifs du développement durable - Le rôle de la révolution des données. 2016

² Nations unies. Rapport sur les Objectifs de développement durable 2018.

<https://sustainabledevelopment.un.org/post2015/transformingourworld>

³ <https://unstats.un.org/sdgs/files/report/2018/TheSustainableDevelopmentGoalsReport2018-FR.pdf>

2,3 milliards de personnes n'avaient toujours pas accès à un service d'assainissement de base et 892 millions de personnes continuaient de pratiquer la défécation à l'air libre. Pas loin d'un milliard de personnes vivant principalement en milieu rural n'avaient pas encore l'électricité. En Afrique subsaharienne, le taux d'incidence du VIH des femmes en âge de procréer est 10 fois supérieur à la moyenne mondiale. Neuf citadins sur dix respirent un air pollué. Bien que certaines formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles diminuent, l'inégalité entre les sexes continue de défavoriser les femmes et de les priver de droits fondamentaux et de perspectives.

Les conflits, les changements climatiques et les inégalités croissantes aggravent encore les difficultés. Après une diminution prolongée, le nombre de personnes sous-alimentées a augmenté, passant de 777 millions en 2015 à 815 millions en 2016 ; cette baisse est principalement attribuable aux conflits, à la sécheresse et aux catastrophes naturelles liées au changement climatique.

Le cadre mondial d'indicateurs a été élaboré et adopté par le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux Objectifs de développement durable (IAEG-SDG) – pour servir de point de départ pratique – à l'issue de la 47^e session de la Commission de statistique des Nations Unies, tenue en mars 2016. Lors de sa 70^e session, en juin 2016, l'ECOSOC a ensuite pris bonne note du rapport de la Commission, qui comprend le cadre mondial d'indicateurs.⁴

2. Objectif 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

L'ODD2 vise spécifiquement à éliminer la faim et la malnutrition et à doubler la productivité et les revenus des petits exploitants agricoles d'ici 2030. Plusieurs autres ODD dépendent de la réalisation de cet objectif.

Si des interventions dans le domaine de l'agriculture, de l'alimentation et de la sécurité nutritionnelle sont essentielles à la réalisation des ODD, la complexité des enjeux est telle que de nombreux autres changements intersectoriels sont nécessaires pour transformer les systèmes alimentaires au bénéfice des plus pauvres.

Actuellement, près de 800 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde, parmi lesquelles plus de 90 millions d'enfants âgés de moins de cinq ans (FAO, 2016). Dans le même temps, une grande quantité de données probantes indiquent qu'il y a suffisamment de produits alimentaires pour nourrir tous les habitants de la planète. Pourtant, pour éliminer la faim et toutes les formes de malnutrition dans le monde, accroître la production alimentaire ne suffit pas, il faut également améliorer la qualité et la valeur nutritionnelle des aliments, augmenter les revenus, renforcer les systèmes alimentaires et améliorer l'accès de tous à ces aliments. La meilleure approche pour éradiquer la malnutrition et la faim consiste à associer des mesures de protection sociale, telles que des initiatives nutritionnelles ciblées, et des investissements dans les activités productives en faveur des pauvres (ONU, 2016). Ces mesures doivent permettre d'accroître les revenus des petits propriétaires terriens et des autres ménages pauvres, et d'améliorer ainsi leur capacité à gérer les risques et à investir.

L'éradication de la faim peut avoir plusieurs effets positifs sur les économies, la santé, l'éducation et l'égalité dans le monde (ONU, 2016) : les ODD étant interconnectés, la réalisation de l'ODD2 est liée aux progrès au niveau d'autres objectifs. La conservation et la gestion des ressources naturelles dépendent ainsi étroitement de l'objectif d'éradication de la faim. L'approvisionnement en eau potable et la disponibilité des terres agricoles reculent. Des pratiques agricoles et industrielles non durables menacent les écosystèmes et la biodiversité. L'accroissement de la population mondiale et les effets (actuels et prévus) du changement environnemental et climatique devraient exercer une pression encore plus accrue sur ces systèmes déjà très sollicités (FAO, 2016 ; Szabo et coll. 2016). Inversement, une population mieux nourrie peut contribuer de façon plus productive à l'économie, aider les enfants à mieux réussir à l'école et soulager les systèmes de santé. La réalisation de l'ODD2 exige donc une coopération entre les gouvernements, la société civile et les habitants, qui nécessitera à son tour un renforcement des mécanismes de responsabilisation et de transparence.

⁴ <https://sustainabledevelopment.un.org/sdq2>

2.1. ODD2 – Cadre de suivi et de responsabilisation

Ce Cadre de suivi et de responsabilisation a pour objectif principal de mettre en avant les progrès des gouvernements et des partenaires du développement dans la lutte contre la faim, la sécurité alimentaire, l'amélioration de la nutrition et la promotion d'une agriculture durable et de montrer comment et dans quels domaines ces progrès sont réalisés, tout en responsabilisant mutuellement ces partenaires. Cette coordination repose notamment sur l'initiative « 50 by 2030 », qui vise à aligner les visions des pays et les engagements des donateurs pour réaliser l'ODD2 et produire suffisamment de denrées alimentaires pour nourrir tous les habitants de la planète. D'autres initiatives visent à partager l'expertise dans les domaines de la communication de l'information sur les ODD et de la cartographie des engagements des donateurs.

2.2. Progrès sur la voie de la réalisation de l'Objectif 2 en 2018

Après un long déclin, la faim dans le monde semble augmenter à nouveau. Les conflits, les sécheresses et les catastrophes naturelles liées aux changements climatiques sont parmi les principaux facteurs de ce renversement de tendance.

- Dans le monde, la proportion de personnes sous-alimentées a augmenté de 10,6 % en 2015 à 11 % en 2016. Cela représente une augmentation mondiale de 815 millions de personnes en 2016, contre 777 millions en 2015.
- En 2017, 151 millions d'enfants de moins de 5 ans souffraient d'un retard de croissance (une taille inférieure à la taille normale pour leur âge), 51 millions souffraient d'émaciation (poids insuffisant par rapport à la taille) et 38 millions étaient en surpoids.
- L'aide à l'agriculture a diminué dans les pays en développement, passant de près de 20 % du total de l'aide sectorielle des pays donateurs au milieu des années 80 à seulement 6 % en 2016, soit 12,5 milliards de dollars.
- Des progrès ont été accomplis pour réduire les subventions agricoles qui entraînent une distorsion des échanges ; elles ont été divisées par plus de deux en cinq ans, passant de 491 millions de dollars en 2010 à moins de 200 millions de dollars en 2015.
- En 2016, les prix des produits alimentaires étaient élevés ou relativement élevés dans 26 pays, ce qui a pu avoir des effets négatifs sur la sécurité alimentaire.

À 12 ans seulement de l'échéance de 2030, la réalisation du Programme 2030 exige des mesures immédiates et accélérées de la part des pays, ainsi que des partenariats de collaboration entre les gouvernements et les acteurs à tous les niveaux.⁵

Pour nourrir les 10 milliards de personnes que devrait compter notre planète en 2050, produire plus avec moins ne suffira pas. Il faut donner davantage la priorité à la qualité et à la diversité, lier la productivité à la production durable et répondre aux besoins des populations.⁶

3. Investir dans les données, une mesure essentielle pour réaliser les ODD

À la suite de l'appel à une « révolution des données » lancé par le Groupe d'experts de haut niveau (ONU, 2013), le Secrétaire général des Nations unies a mis en place en 2014 un groupe d'experts chargé de le conseiller sur les possibilités offertes par une révolution des données pour le développement durable. Leur rapport *Un monde qui compte*⁷ a été publié en novembre 2014. Il formule, pour le suivi des ODD, une vision selon laquelle : « Nous ne pourrions plus jamais dire "nous ne savions pas" ». Personne ne doit plus être invisible. C'est le monde que nous voulons – Un monde qui compte ». (IEAG, 2014:3). Il met en évidence deux défis globaux et primordiaux en ce qui concerne l'état actuel des données et donc du suivi des ODD :

⁵ Rapport du Secrétaire général, [Rapport 2018 sur les Objectifs de développement durable](#)

⁶ FAO. Transformer l'alimentation et l'agriculture pour réaliser les ODD. 2018. <http://www.fao.org/3/I9900FR/i9900fr.pdf>

⁷ Un monde qui compte. Mobiliser la révolution des données pour le développement durable. 2014. <http://www.undatarevolution.org/wp-content/uploads/2014/11/A-World-That-Counts.pdf>

- Le défi de l'invisibilité : les lacunes à combler dans le domaine des données, à mesure qu'elles sont identifiées.
- Le défi de l'inégalité : le fossé entre ceux qui ont accès à l'information et ceux qui n'y ont pas accès, et les informations auxquelles ces personnes doivent avoir accès pour prendre les décisions qui les concernent.⁸

Le cadre des ODD inclut deux cibles spécifiques sur la responsabilisation, avec pour chacune d'elles une composante axée sur les données. Ensemble, ces cibles visent à accroître la disponibilité et la qualité des données (en particulier des données ventilées), à renforcer les capacités au niveau des pays et à organiser un suivi efficace des résultats du développement durable.

La collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion de données fiables, opportunes, accessibles et suffisamment désagrégées sont essentiels pour mieux documenter les politiques. Les technologies actuelles permettent de rassembler les données dont nous avons besoin, une priorité pour que les gouvernements, les organisations internationales, la société civile, le secteur privé et le grand public puissent prendre des décisions éclairées et dresser un état des lieux précis de la mise en œuvre du Programme 2030.⁹

Le suivi des avancées sur le front des ODD nécessite de recueillir, traiter, analyser et diffuser une quantité sans précédent de données et de statistiques aux niveaux infranational, national, régional et international, y compris des données provenant des systèmes statistiques officiels et de nouvelles sources de données.

Le suivi des OMD a permis de réaliser des progrès significatifs dans la collecte et l'utilisation systématiques et concertées de données pour faire le point et surveiller les avancées dans les différents pays. La collecte et le suivi des données dans les pays en développement se heurtent toutefois à toute une série de difficultés.¹⁰

La production de données en vue de la mise en œuvre intégrale du Programme 2030 exige un engagement politique fort et des ressources accrues pour soutenir les efforts mondiaux et nationaux de renforcement des systèmes statistiques.

Le Plan d'action mondial du Cap pour les données du développement durable¹¹, adopté lors de la 48^e session de la Commission de statistique en 2017, fournit une feuille de route pour la modernisation et le renforcement des systèmes statistiques. Dans la mesure du possible, le suivi international devrait reposer sur des données nationales comparables et normalisées, obtenues grâce à des mécanismes bien établis de communication de l'information entre les pays et le système statistique international. La collaboration entre les systèmes statistiques nationaux et les organisations régionales et internationales est essentielle pour assurer la circulation efficace des données internationales comparables. Ces mécanismes peuvent être améliorés en renforçant la fonction de coordination des offices nationaux de statistique des systèmes nationaux. Réunion de l'Assemblée générale des Nations unies Engagement conjoint BMGF/FAO/ONU à offrir un soutien coordonné aux statistiques sur l'agriculture.

4. Partenariats à mettre en place réaliser les ODD

Les Nations unies recensent actuellement 3 782 « engagements volontaires et partenariats multipartites » pour 167 cibles des 17 ODD. Ces initiatives couvrent aussi bien des engagements mondiaux à grande échelle que des actions conjointes ou encore des projets de collaboration à petite échelle ayant un effet local spécifique. Les partenaires actifs incluent des organisations de toutes tailles et de toutes natures : depuis les agences des États membres

⁸ <http://www.undatarevolution.org/report>

⁹ A Collaborative Process towards a SDG2 Accountability Framework. GODAN. Rapport technique. Mars 2017.

https://www.researchgate.net/publication/314151201_A_Collaborative_Process_towards_a_SDG2_Accountability_Framework

¹⁰ Parlement européen. Direction générale des politiques extérieures. Suivi de la mise en œuvre des objectifs du développement durable - Le rôle de la révolution des données. 20162016.

[http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2016/578020/EXPO_STU\(2016\)578020_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2016/578020/EXPO_STU(2016)578020_EN.pdf)

¹¹ <https://unstats.un.org/sdqs/hlg/cape-town-global-action-plan/>

jusqu'aux ONG communautaires, en passant par les multinationales et les coopératives locales.

La diversité des « partenariats ODD » est l'une de leurs forces et illustre très bien le niveau d'engagement mondial en faveur du développement durable. Mais cette diversité représente également un défi pour l'ONU en termes de suivi et de soutien à ces partenariats : des données fiables et des principes d'orientation rigoureux sont nécessaires pour documenter les bonnes pratiques de partenariat et pour aider les partenaires à exploiter pleinement le potentiel de la collaboration intersectorielle.¹²

La réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses ODD exigera la coopération de différents secteurs et de divers acteurs qui devront mettre en commun leurs ressources financières, leurs connaissances et leur expertise. Les partenariats pour le développement durable sont des initiatives multipartites volontaires, lancées par des gouvernements, des organisations intergouvernementales, des grands groupes et d'autres acteurs dont les efforts contribuent à la réalisation des objectifs de développement et des engagements pris au niveau intergouvernemental, tels qu'inscrits dans l'Agenda 21, le Plan de mise en œuvre de Johannesburg, la déclaration du Millénaire, le document final de la Conférence des Nations unies sur le développement durable (Rio+20) intitulé « L'avenir que nous voulons », la troisième Conférence internationale des petits États insulaires en développement et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

L'Objectif de développement durable n° 17, qui vise à « Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser », reconnaît que les partenariats multipartites sont des moyens importants pour mobiliser et partager les connaissances, les compétences, les technologies et les ressources financières pour soutenir la réalisation des Objectifs du développement durable dans tous les pays, en particulier les pays en développement. L'ODD17 vise en outre à encourager et à promouvoir les PPP et la création de partenariats efficaces avec la société civile.

4.1. Les institutions de l'UE et les ODD

L'Union européenne (UE), ses institutions et ses États membres ont joué un rôle clé dans l'élaboration et l'adoption du Programme 2030, des Objectifs de développement durable, et de l'accord de Paris sur le climat. Le principal rapport de suivi de l'UE sur les ODD « Objectifs de développement durable : où en est l'UE ? », produit chaque année par Eurostat, décrit les progrès réalisés grâce à un cadre d'indicateurs, bien conçu, principalement sur la base des statistiques officielles d'Eurostat, ainsi que sur des statistiques d'autres sources officielles et non officielles.¹³

En novembre 2016, la Commission européenne a publié sa première « communication sur les prochaines étapes pour un avenir européen durable » qui définit une approche européenne pour la mise en œuvre des ODD et qui s'articule autour de deux axes de travail : 1) l'intégration des Objectifs de développement durable dans le cadre d'action européen et les priorités actuelles de la Commission européenne ; et 2) le lancement d'un document de réflexion sur le développement d'une vision à plus long terme et la définition des politiques sectorielles prioritaires après 2020, en vue de préparer la mise en œuvre sur le long terme des ODD. Dans cette communication, la Commission européenne a par ailleurs annoncé la création d'une plateforme pluripartite (MSP), réunissant tous les acteurs concernés des secteurs public et privé afin de soutenir la mise en œuvre des ODD dans l'UE.

La Commission européenne s'est également engagée à fournir des rapports réguliers sur les progrès accomplis par l'UE dans la mise en œuvre du Programme 2030.

La communication était accompagnée d'un document de travail des services de la Commission présentant une vue d'ensemble des principales actions et politiques européennes relatives aux ODD. La communication intitulée « Proposition concernant un nouveau consensus européen

¹² Maximising the impact of Partnerships for the SDGs; Stibbe, D.T., Reid, S., Gilbert, J., The Partnering Initiative et UN DESA (2018).

https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/2564Maximising_the_impact_of_partnerships_for_the_SDG.pdf

¹³ Exposing EU policy gaps to address the Sustainable Development Goals. Etude. Comité économique et social européen. 2018. <http://unsdsn.org/wp-content/uploads/2019/01/QE-02-19-009-EN-N-4.pdf>

pour le développement – notre monde, notre dignité, notre avenir » et la communication conjointe de la Commission européenne et de la haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité « Un partenariat renouvelé avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) », toutes deux adoptées en novembre 2016, jettent en outre les bases d'un partenariat renouvelé entre l'UE et les pays en développement, largement fondé sur le Programme 2030.

En juin 2017, le Parlement européen, le Conseil et la Commission européenne ont adopté une déclaration commune par laquelle ils réaffirment le ferme engagement de l'UE et de ses États membres à mettre pleinement en œuvre le Programme 2030 et à réaliser les 17 ODD. Le Conseil a appelé la Commission européenne à présenter d'ici la mi-2018 une stratégie de mise en œuvre prévoyant des calendriers, des objectifs et des mesures concrètes pour mettre en œuvre le Programme 2030 dans toutes les politiques de l'UE. Il a aussi invité la Commission à recenser, d'ici la mi-2018, les lacunes pour lesquelles l'UE devra consentir des efforts supplémentaires d'ici à 2030 en ce qui concerne les politiques, la législation, les structures de gouvernance aux fins de la cohérence horizontale et la mise en œuvre. Enfin, le Conseil a invité les autres États membres des Nations unies et tous les acteurs concernés, y compris la société civile et le secteur privé, à contribuer à la mise en œuvre du Programme 2030.

Les conclusions du Conseil européen d'octobre 2018 mentionnent explicitement l'engagement ferme de l'UE et de ses États membres à mettre en œuvre le Programme 2030 et les ODD.

4.2. Un rôle clé pour le secteur privé

Exploiter le potentiel du secteur privé est fondamental pour pouvoir progresser. La coopération avec les entrepreneurs et l'exploitation du savoir-faire du secteur privé, y compris des organisations de producteurs agricoles, des coopératives, des petites et moyennes entreprises ainsi que des sociétés internationales, constituent une condition préalable à la mise en œuvre du Programme 2030. Les partenariats avec le secteur privé n'assurent pas seulement une source de financement, ils offrent aussi la promesse d'un développement technologique, d'un transfert des connaissances et de l'innovation, et de création de nouveaux emplois et d'autres sources de revenus.¹⁴

Pour y parvenir, les pays du monde entier devront mobiliser de nouveaux investissements de plusieurs milliers de milliards de dollars dans un contexte de ralentissement de la croissance mondiale et de recul de l'aide au développement à l'étranger. Par conséquent, de nombreux gouvernements se tournent vers le secteur privé afin de mobiliser de nouveaux investissements qui soutiendront des projets d'infrastructure et autres projets de développement. Le Groupe de la Banque mondiale adopte une approche similaire et a récemment lancé le Fonds de partenariat pour la réalisation des Objectifs de développement durable (SDG Fund), qui vise à mobiliser des milliers de milliards de dollars pour financer le développement, notamment par le biais de partenariats avec le secteur privé. L'objectif est d'encourager les activités qui catalysent et renforcent la mise en œuvre des ODD, en dotant les pays des outils et des meilleures pratiques nécessaires pour réaliser leurs objectifs d'ici 2030.

La Commission des affaires et du développement durable¹⁵ constituée par l'ONU, qui réunit des dirigeants de grandes multinationales et d'organisations non gouvernementales, a récemment publié un rapport identifiant une opportunité économique de 2 000 milliards grâce à la réalisation des ODD.

5. Aller de l'avant

Les ODD sont des objectifs ambitieux qui couvrent tous les aspects principaux du développement durable et s'appliquent tant aux pays en développement qu'aux pays développés. Cependant, leur caractère global et intégré – qui fait précisément leur valeur – représente aussi un défi sans précédent en matière de planification et de mise en œuvre. Le suivi d'objectifs de mise en œuvre réalistes devrait nous aider à identifier les objectifs et cibles qui ne seront pas (totalement) atteints et les efforts supplémentaires ou de réorientation à consentir.

¹⁴ FAO. Transformer l'alimentation et l'agriculture afin de réaliser les ODD. 2018.

¹⁵ <http://businesscommission.org/about>

Pour réaliser l'objectif d'une alimentation et d'une agriculture durables, il est absolument essentiel d'instaurer un environnement politique favorable et d'inciter les ministères compétents à changer leur façon de travailler pour qu'ils coordonnent leurs politiques à tous les niveaux de l'administration.¹⁶

Au cours des dernières décennies, les pays en développement ont renforcé leur capacité à utiliser les recensements (agricoles, des ménages, etc.) et les enquêtes auprès des ménages (niveau de vie, santé, sécurité alimentaire, etc.), ainsi que les données administratives dont ils disposent, ce qui leur a permis de développer une base assez solide pour suivre les progrès vers la réalisation des OMD. Il est toutefois nécessaire d'affecter des ressources supplémentaires à leurs statistiques nationales et infranationales pour que ces pays puissent développer les capacités nécessaires au suivi des progrès sur les ODD, sur la base des progrès réalisés à ce jour. Les partenaires bilatéraux, multilatéraux et régionaux du développement ont un rôle essentiel à jouer pour soutenir et faciliter ces efforts, les agences des Nations unies jouant ici un rôle de coordination, notamment dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.¹⁷

Objectifs du Briefing de Bruxelles

Pour améliorer l'échange d'information et promouvoir la mise en réseau, le CTA, la DG DEVCO de la Commission européenne, le Secrétariat ACP, Concord et divers médias organisent depuis 2007 des briefings bimestriels sur des questions et défis clés liés à l'agriculture et au développement rural dans le cadre de la coopération. Ce 54^e Briefing encouragera l'échange de points de vue et d'expériences autour des thèmes suivants : (i) le suivi des Objectifs de développement durable dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, en particulier de l'Objectif 2 ; (ii) les réalisations et les meilleures pratiques en ce qui concerne la création de partenariats pour la mise en œuvre de l'ODD2 ; (iii) les prochaines étapes vers la réalisation de l'ODD2.

Groupe cible

Plus de 120 décideurs ACP-UE et représentants des États membres de l'UE, des ambassades des pays ACP, des groupes de la société civile, des réseaux de recherche et des spécialistes du développement, ainsi que des organisations internationales établies à Bruxelles.

Matériel disponible

Les contributions et les commentaires apportés avant, pendant et après les réunions seront publiés sur le site des briefings : <https://bruxellesbriefings.net/> Un bref rapport et un Reader en format papier et électronique seront disponibles après la réunion.

¹⁶ FAO. Transformer l'alimentation et l'agriculture pour atteindre les ODD. 2018.

¹⁷ Parlement européen. Direction générale des politiques extérieures. Suivi de la mise en œuvre des objectifs du développement durable - Le rôle de la révolution des données. 2016.